

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Tchibanga : lancement de la médecine itinérante dans la Nyanga

LE village Makabana a été choisi pour le coup d'envoi.

MIHINDOU-MIHINDOU
Tchibanga/Gabon

EN lieu et place de la gouverneure de la Nyanga, Nicole Nouhanda empêchée, c'est le préfet du département de Mougoutsi, Roger Romuald Bhongo Mavoungou, qui a procédé, le 24 juin dernier, au village Makabana, sur la route principale, au lancement de la médecine itinérante ou de proximité pour la province de la Nyanga.

La cérémonie, qui a retenu l'attention des villageois, était réhaussée par la présence de plusieurs autorités (civiles et militaires) locales.

Dans son adresse, l'autorité départementale a dit l'intérêt que revêt ce projet de santé communautaire, inscrit dans le

Plan d'accélération de la transformation (PAT), impulsé par le président de la République, Ali Bongo Ondimba.

Une initiative salubre pour les habitants des villages reculés de la Nyanga, qui n'auront plus à rallier systématiquement les grands centres de santé urbains. Car c'est au tour des agents de santé, qui seront commis à la tâche, d'aller vers eux. D'où l'expression : "médecine itinérante".

Le préfet a rappelé que cette "innovation" s'étendra à travers toute la province de la Nyanga. A la grande joie des villageois, et du maire de la commune de Tchibanga, Jean-Charles Yembit-Yembit, natif de Makabana. "Nous sommes contents, d'autant plus que l'offre de santé qui est attendue sera nettement améliorée grâce à la présence des médecins cubains arrivés dernièrement à Tchibanga", a déclaré l'édile.



Vue du personnel de santé lors du lancement de la médecine itinérante à l'école publique de Makabana.

Selon le procédé, partout où se rendra la médecine itinérante, les patients seront reçus en consultation et bénéficieront de médicaments gratuitement. Une bonne nouvelle pour le chef de canton Dougheny, Clé-

ment Moussounda Ndinga, qui s'est réjoui du choix de Makabana, village situé dans son périmètre de commandement territorial, pour donner le top de ce projet phare de médecine de proximité.

C'est donc à juste titre que l'auxiliaire de commandement a remercié le chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, pour son initiative qui devrait soulager des pans vulnérables de l'arrière-pays.

Oyem : les conseillers départementaux adoptent plusieurs comptes administratifs

LA session ordinaire était dirigée par le président du Conseil départemental du Woleu, Désiré Owono Ndong.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LE bureau du Conseil départemental du Woleu était en session ordinaire le 29 juin dernier à Oyem. Les travaux de cette première session pour l'exercice 2021 étaient conduits par le président du Conseil départemental du Woleu (CDW), Désiré Owono Ndong.

L'examen et l'approbation des comptes administratifs 2018, 2019 et 2020, les actes additionnels du budget 2021 et les projets de délibérations portant réorganisation et fonctionnement du CDW ont constitué la trame des travaux.

Sur les 35 conseillers que compte

le CDW, 26 ont pris part au vote, dont 9 par procurations.

Les comptes administratifs des exercices 2018, 2019 et 2020 ont été votés à main levée, par une écrasante majorité.

De manière détaillée, le compte administratif 2018 est évalué en recettes à 154 millions 425 mille 619 francs CFA, et en dépenses à 148 millions 635 mille 459 francs CFA. Soit un excédent de 5 millions 790 mille 160 francs CFA.

Les comptes administratifs des exercices 2018, 2019 et 2020 ont été votés à main levée, par une écrasante majorité.

Celui de 2019 est estimé en recettes à 201 millions 101 mille 102 francs CFA et en dépenses à 202 millions 572 mille 966 francs CFA. Soit un solde négatif de près de 1 million et demi.

Pour 2020, le compte administratif, qui est de 234 millions 644 mille 416 francs CFA, a connu un excédent de 5 millions 487 mille 840 francs CFA. Pour Désiré Owono Ndong, "le CDW se porte bien. Il était nécessaire de tenir cette session ordinaire afin que les conseillers sachent d'où on vient, où on veut aller et ce qu'on fait au quotidien".

Du bilan à mi-parcours, il a cité l'achat d'un camion, les travaux de construction d'une salle des fêtes, la briqueterie et la menuiserie déjà fonctionnelles, la réhabilitation des écoles, l'entretien du réseau routier, etc.

Moabi/ Centre médical: le personnel réclame le paiement des arriérés de primes



Le personnel du Centre médical au bord de la crise de nerfs.

Isaac MUKETA MUELE
Moabi/Gabon

LES arriérés réclamés par les agents du centre médical de Moabi, chef-lieu de département de la Douigny, sont ceux des primes de garde, de responsabilité et des quote-parts impayées depuis plus de 11 mois.

De l'argent pris en charge par les remboursements de la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale (Cnamgs) à la comptabilité du Centre médical de Moabi. Malheureusement, jusqu'à ce jour, le médecin-chef attend

impatiemment le versement de ces frais d'administration de soins, pour payer les primes de son personnel.

Au moment où nous mettons sous presse, le fonctionnement du centre de santé de Moabi est quelque peu perturbé.

Le corps médical observerait un mouvement d'humeur et refuserait de passer les services de garde à cause du non-paiement de leurs différentes primes.

Les remboursements de la Cnamgs permettent au chef de centre médical de payer les primes de ses agents et de ravitailler l'unité sanitaire en médicaments et autres produits pharmaceutiques.

C'est donc un problème en trop, qui n'est pas sans conséquences sur le fonctionnement de ce centre médical, l'unique de Moabi.

"J'exhorte vivement notre tutelle à voler au secours du centre médical de Moabi qui est en train de s'écrouler sous le poids des difficultés de plusieurs ordres", implore Dr Olive Mariette Kenmogne, médecin en chef dudit centre de santé, qui garde malgré tout espoir.